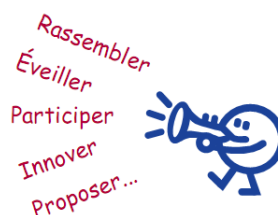


Rapport Moral et d'Orientation

Assemblée Générale d'ALERTES

Jeudi 1^{er} juin 2017



Tout d'abord, je dois excuser Mme Bonnefoy Vice-présidente du conseil départemental en charge de la dépendance et des handicaps, retenue par d'autres obligations. Je dois excuser aussi les élus de notre circonscription qui sont indisponibles en cette période d'élections.

Je remercie de leur présence les représentants de la commune d'Eybens, les représentants des locataires de la Grange.

Je remercie chacun d'entre vous de votre fidélité à notre AG : les membres des CCAS avec lesquels nous partageons les mêmes préoccupations en directions de nos aînés. Merci de votre présence amis et membres d'associations partenaires et soutien de nos actions. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont participé à nos 5 commissions ; c'est grâce à vous tous que, par nos propositions, nos écrits, nous portons auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux les besoins des personnes fragilisées et de leur famille.

Je ne reviendrai pas sur le rapport d'activité qui vient de vous être exposé, par notre secrétaire, notre trésorier et les responsables des commissions.

Notre assemblée se situe cette année dans un contexte particulier.

1- Un contexte national en évolution

Suite à notre lettre aux différents candidats à l'élection présidentielle, nous avons reçu 5 réponses dont celle de Mr Emmanuel Macron (jointe en annexe).

Nous venons de changer de Président de la république et de ministres. Nous ne retrouvons pas aujourd'hui le ministère auprès duquel vont être rattachées les personnes âgées.

Je vous suggère de lire sur le site **agevillage** (site d'infos des séniors et des aidants) l'édito de sa fondatrice Annie de Vivie qui écrit avec humour et humeur : **Pour ou contre un ministre des vieux.**

Nous vous joignons aussi le communiqué de presse de Mme Delaunay en date du 17 mai sur « l'inexcusable absence de l'âge et de la transition démographique au gouvernement ».

A ce jour, bien que la loi A S V soit entrée en vigueur avec quelques décrets d'application, j'ai le sentiment que tout reste à faire, tout ce que préconisait notre résolution d'AG du 28 mai 2016 :

- Une politique de santé publique qui prenne en charge le handicap et la perte d'autonomie sans aucun critère de discrimination d'âge
- Une loi complémentaire centrée sur les établissements dont :
 - Le libre choix du lieu et du moment d'entrer en établissement, avec de réelles possibilités d'accessibilité financière
 - Des EHPAD dotés de moyens et d'effectifs suffisants
- Un soutien urgent et une refonte des services à domicile

- La réalisation d'une réforme ambitieuse et cohérente qui concrétise l'universalité du droit à compensation par la création d'un risque autonomie dans la Sécurité Sociale (5eme risque)
 - La conception d'un pacte intergénérationnel qui sous tende les politique à venir
- J'espère que les élections législatives amèneront de nouvelles propositions et permettront à nos futurs députés de se préoccuper des **citoyens** vieillissants « bientôt 30% de la population ».

C'est le sens de la résolution que nous vous proposons.

2 - Le contexte lié au conseil départemental

-1 Nous entrons dans une nouvelle phase du **Schéma Autonomie 2016-2021** voté par l'assemblée départementale en décembre 2016. Une présentation a eu lieu par les services du département le 23 mars 2017 à laquelle nous avons convié nos adhérents. Nous serons aussi appeler à participer aux **dix** groupes de travail de suivi.

Nous ferons appel une fois de plus aux bonnes volontés.

Nous ferons avancer la qualité de vie des Personnes Agées dans les axes de travail tels que :

- soutenir les aidants et favoriser le maintien à domicile
- valoriser les initiatives préventives avec la conférence des Financeurs
- favoriser les pratiques de coopération entre établissements, le secteur médico-social et sanitaire
- soutenir la réalisation de travaux d'adaptation de l'habitat

-2 Nous participons à l'élaboration de **l'expérimentation IsèreAdom**.

Notre avis est requis en tant que représentant des usagers (voir la fiche complémentaire explicative ainsi que « ISERE mag » d'avril 2017)

-3 La mise en place du **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)** qui remplace le CODERPA est prévue pour le 30 juin 2017.

Il nous est demandé de proposer une candidature pour un titulaire et un suppléant pour le 6 juin 2017, ratifiée par une instance délibérante.

Nous vous proposons de statuer sur les deux noms suivants :

Titulaire Dominique Becquart / Suppléante Jacqueline Chapuis.

-4 Nous entrons dans la **3eme année de la convention triennale** qui nous lie avec le Conseil Départemental. Nous n'avons pas de réponse à notre demande de subvention pour 2017.

Il nous a été très clairement indiqué que nous devons formuler des projets, financés aussi par d'autres partenaires. Ce qui implique pour nous une autre façon d'aborder nos travaux, du temps passé pour répondre à des appels à projets, et des compétences nouvelles à trouver au sein de nos adhérents.

Comme le rappelle le trésorier, nous attendons aussi un rendez-vous pour renouveler notre convention qui arrive à échéance en cette fin d'année 2017.

3 – Le manifeste d'Alertes

Je ne sais si ce sont tous les **changements actuels** : le changement de notre société avec le vieillissement de la population annoncée, l'intergénération, un phénomène de société qui implique des choix politiques fondés sur une interdépendance entre les générations, les risques d'isolement des personnes âgées.

Des bouleversements qui sont à prendre en compte par les collectivités et les politiques publiques comme le dit l'article 1 de la loi ASV.

Notre association se trouve aussi confrontée à son propre vieillissement, nous avons du mal à nous renouveler,

- La commission Familles a **besoin d'un second souffle** alors que les problèmes en établissement ne sont pas résolus
- La commission Alternatives Habitat lieu de recherche et de réflexion entendue sur le plan départemental et national, **se cherche aussi un avenir**

- Les cafés des âges restent dynamiques dans certains secteurs mais s'arrêtent ailleurs.
Les relais sont pris par d'autres actions intergénérationnelles comme à Fontaine et à Echirolles, les habitats intergénérationnels, Domicile Inter Générations Isérois. C'est une mission à poursuivre pour le développement du lien social et de la citoyenneté avec plus de volontaires.

- La jeune commission Santé s'intègre progressivement dans les instances locales de l'ARS, de nombreuses réunions. Il nous faut être Disponibles, Efficaces et Compétents dans un milieu sanitaire que nous connaissons très mal

Il me semble que nous sommes dans un contexte où nous devons être partout.

Récemment, j'ai porté le témoignage des Personnes âgées face aux numériques, aux technologies connectées dans nos appartements pour notre bien-être c'est certain, mais comment ne pas opposer la liberté de choix et le tout sécuritaire.

Nous nous interrogeons sur :

-L'orientation de nos commissions

-Notre communication, la mise en place d'un « Café des adhérents » pour échanger sur l'actualité des personnes âgées et la vie de l'association

-Les projets à bâtir avec nos partenaires pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées

Ce pourrait être une mission confiée au nouveau Conseil d'Administration d'Alertes.

En conséquence, **pour retrouver nos repères et notre place**, nous avons repris le manifeste établi en 2002. Cette nouvelle rédaction doit nous servir de base de réflexion pour les années à venir en plaçant toujours la personne âgée citoyenne au centre de nos préoccupations.

Après une présentation du manifeste, nous vous demandons de prendre acte de ce texte.

Je remercie tous nos adhérents qui nous permettent de conforter le budget de notre association.
Je vous remercie aussi d'ores et déjà pour votre participation à nos futurs projets et pour la confiance que vous nous témoignez.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente